

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2023/08

Séance du 24/04/2023

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 24/04/2023, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'adopter le Compte Administratif 2022, tel que présenté dans l'annexe ci-jointe, étant précisé que Monsieur Fabien GUERIN, Directeur et ordonnateur de la Régie Vienne Numérique, s'est retiré.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé